Réseau TBC gratuit, une première

Les transports en commun sont gratuits jusqu'à dimanche soir, pour cause de pic de pollution. Cela ne s'était jamais produit.

Les conséquences financières de la gratuité des transports en commun sont estimées à environ 250 000 euros. © *Photo*

En raison du pic de pollution aux particules fines, les transports en commun du réseau TBC sont gratuits depuis hier et jusqu'à dimanche 16 mars inclus. C'est une première dans l'histoire de Bordeaux. Alain Juppé avait réclamé cette mesure exceptionnelle jeudi soir, mais une légère baisse de la pollution était alors annoncée. Elle ne s'est pas produite. Vendredi matin, la préfecture a émis un message d'alerte. C'est ce qui a poussé Vincent Feltesse, président de la Communauté urbaine, à demander à Keolis, l'exploitant du réseau TBC, la gratuité jusqu'à dimanche.

Les conséquences financières sont estimées à environ 250 000 euros. C'est le manque à gagner de Keolis pour trois jours d'exploitation sans chiffre d'affaires. Mais le gain espéré en matière de réduction de la pollution est conséquent. Dans un communiqué publié hier, Keolis Bordeaux rappelait qu' « un voyage en transports en commun pollue 10 à 20 fois moins par passager qu'un trajet en voiture (source arehn.asso). Un trajet en tramway sur le réseau TBC produit 6,62 g de CO2/km/passager, contre en moyenne 150 g/km/passager en voiture ».

Prise de conscience

Vincent Feltesse a bien insisté sur le caractère exceptionnel de cette mesure. Mais pour d'autres élus, comme les écologistes Laure Curvale (Pessac) et Gérard Chausset (Mérignac), le pic de pollution doit aussi permettre une prise de conscience. « Il y a le pic de particules, mais aussi l'exposition toute l'année avec certains secteurs de l'agglomération particulièrement touchés », explique Laure Curvale. De son côté, Gérard Chausset estime que « ce n'est pas la dose qui fait le poison, c'est la répétition. Là, nous sommes sur un cycle permanent de pollution. Le vrai enjeu de cette période, c'est le report modal ». Selon lui, il faut donc faire un plus grand usage des transports en commun.

Un bémol souligné hier par l'UMP Christophe Duprat (Saint-Aubin-de-Médoc), vice-président de la CUB chargé des transports en commun, « si le préfet demande de réduire de 20 km/h la vitesse sur la rocade, ce qui fait partie des mesures possibles, nous n'avons pas les panneaux à message variable pour le signaler aux automobilistes ».

Sur le réseau TBC, la gratuité est signalée depuis hier sur les écrans électroniques du tramway, dans les rames et dans les stations, ainsi que dans les bus. Keolis a aussi placé des agents d'information au pôle d'échange des Quinconces et à la gare Saint-Jean. Quant aux contrôleurs, ils rangent le carnet à souches le temps d'un week-end : ils deviennent eux aussi des agents d'information. Un nouveau point sur l'évolution de la pollution sera fait dimanche soir.